



www.sgb.ch | www.uss.ch  
Schweizerischer Gewerkschaftsbund  
Union syndicale suisse  
Unione sindacale svizzera

## LETTR'INFO SPÉCIAL 1<sup>ER</sup> MAI 2019

Berne, le 24 avril 2019

Sommaire :

<b>Appel de l'USS pour le 1<sup>er</sup> Mai 2019</b> PLUS POUR VIVRE !	p. 1
<b>Éléments de discours : libre circulation et accord-cadre</b>	p. 3
<b>Action du 1<sup>er</sup> Mai de Solifonds :</b> Les cueilleuses de fraises s'organisent et comptent sur votre soutien	p. 5
<b>Le 1<sup>er</sup> Mai, le seul jour fêté sur toute la planète – Comment ce jour est devenu la Fête des travailleurs et travailleuses...</b> Ewald Ackermann	p. 6

SGB – die grösste Arbeitnehmer/innen-Organisation der Schweiz  
USS – la plus grande organisation des travailleurs et travailleuses de Suisse

**PRESE**

Abonnements, désabonnements : [infoletter@sgb.ch](mailto:infoletter@sgb.ch)

## Appel du 1<sup>er</sup> Mai de l'USS

### PLUS POUR VIVRE !

Si nous, les travailleurs et travailleuses, sommes solidaires et défendons ensemble nos intérêts, nous pouvons obtenir beaucoup. Au sein de l'entreprise par exemple : grâce à une grève, la rédaction de l'Agence télégraphique suisse (ATS) a contraint la direction à annuler le licenciement de tous les rédacteurs et rédactrices de plus de 60 ans.

La solidarité et l'unité, ça paie aussi au niveau de toute une branche : grâce à une mobilisation exemplaire et à des grèves d'avertissement, les travailleurs et travailleuses du bâtiment ont non seulement pu sauver et assurer le maintien de leur retraite à 60 ans, ils ont en même temps arraché de haute lutte une hausse de salaire méritée depuis longtemps.

En politique aussi, nous pouvons, nous, les travailleurs et travailleuses, faire bouger beaucoup de choses si nous nous engageons solidairement pour défendre nos intérêts : ce n'est que parce que les syndicats sont intervenus avec fermeté que le débat sur l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne (UE) s'est enfin focalisé sur la préservation de la protection des salaires et des mesures d'accompagnement.

Bien sûr, nous savons que la protection des salaires est une épine dans le pied de beaucoup de monde dans les milieux patronaux, économiques et politiques. Aujourd'hui, ces mêmes personnes se placent du côté des arts et métiers du Sud de l'Allemagne et des idéologues de la Commission européenne qui veulent démanteler notre protection des salaires et imposer les règles peu contraignantes de l'UE. Nous, les syndicats, sommes favorables à la libre circulation des personnes : elle constitue une réussite et protège les travailleurs et travailleuses de la discrimination, quelle que soit leur provenance. Mais elle peut le faire uniquement si elle va de pair avec une protection des salaires forte. Nous voulons protéger les salaires, pas les frontières ! Ceci dit, la protection des salaires doit être améliorée : les contrôles montrent en effet un taux d'infraction élevé. Nombre d'entreprises ne versent pas des salaires suisses ou trichent d'une autre manière. Il faut donc clairement PLUS, et non moins, de protection des salaires. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons repousser l'offensive contre notre protection des salaires lancée par le conseiller fédéral Ignazio Cassis, soutenu par de grandes sociétés.

Être solidaires et lutter ensemble a un effet très concret et direct sur les salaires : ces dernières 20 années, nous, les syndicats, sommes parvenus à relever substantiellement les salaires les plus bas. Le fruit de nos campagnes réussies contre les bas salaires et pour un salaire minimum de 4000 francs récolte même les louanges de certains tenants du libéralisme économique lorsqu'ils soulignent qu'en Suisse, les écarts entre les bas et les hauts salaires sont moindres qu'ailleurs.

Mais beaucoup de choses vont encore très mal sur le front des salaires. Alors que les rémunérations des grands managers atteignent à nouveau des hauteurs astronomiques, comme avant l'éclatement de la crise financière, les salaires réels des salarié-e-s ordinaires stagnent depuis deux ans. Souvent, la compensation du renchérissement n'a même pas été versée. Manifestement, les employeurs et employeuses n'ont que trop volontiers oublié et jeté par-dessus bord ce principe de la compensation pendant les années d'inflation zéro. L'heure est clairement venue pour PLUS de salaire.

C'est surtout vrai pour les femmes, car leurs salaires sont toujours à la traîne par rapport à ceux des hommes. Bien que l'égalité entre femmes et hommes figure depuis 1981 dans la Constitution et, depuis 1996, dans la loi, la situation laisse à désirer à de nombreux égards, et pas seulement en matière salariale. La majeure partie du travail fait à la maison est fournie par les femmes. Mais ce n'est ni reconnu comme travail, ni valorisé. Conséquence : des salaires de misère et des petites rentes. Des économies sont faites dans l'offre de structures d'accueil des enfants et dans celle des soins. Sur le dos des femmes, qui comblent les lacunes. Et la violence sexuelle et sexiste reste répandue. De toute évidence, il faut PLUS de salaire, plus de temps et du respect. C'est pourquoi l'heure de la Grève des femmes\* du 14 juin est venue.

Nous devons aussi être solidaires et nous battre ensemble contre la baisse de notre pouvoir d'achat. Une baisse causée, entre autres, par la hausse continue des primes-maladie. Le Conseil fédéral avait promis que ces dernières ne devaient pas dépasser 8 % du budget des ménages. Or aujourd'hui, nous payons souvent bien plus. Les cantons ont économisé et mis un frein aux réductions de primes. Quelques-uns les ont même carrément diminuées. Il est clair qu'il faut, au contraire, PLUS de réductions des primes. Première étape pour y parvenir : la charge que les primes représentent doit baisser à 10 % du budget des ménages, comme le veut l'initiative pour l'allègement des primes soutenue par l'USS.

Le pouvoir d'achat des futurs retraité-e-s est aussi soumis à forte pression : ces dernières années, les nouvelles rentes du 2<sup>e</sup> pilier n'ont cessé de baisser. Pourtant, à part l'USS et ses alliés, les acteurs politiques ne veulent pas voir la bombe sociale à retardement que représente cette situation. Au lieu de se pencher sur le montant des rentes, ils préfèrent parler démographie et relèvement de l'âge de la retraite pour tout le monde. Il est clairement temps pour PLUS de rente. Pour cela, il faut augmenter les rentes AVS afin que la prochaine génération de retraité-e-s touche elle aussi des rentes décentes.

Être solidaire, lutter ensemble, il faut aussi le faire face aux attaques contre nos règles fondamentales sur la protection des travailleurs et travailleuses. Devant les journalistes étrangers, l'Union patronale aime se targuer du fait que le droit suisse du travail est extrêmement flexible et libéral. Les mêmes milieux veulent pourtant aujourd'hui s'en prendre à l'obligation d'enregistrer la durée du travail, aux temps de repos et aux durées maximales de travail. Au contraire : il faut clairement PLUS de temps pour vivre, et non moins. Nous, les syndicats, nous combattons énergiquement ces attaques et revendiquons ce qui n'a que trop attendu : cinq semaines de vacances pour tout le monde.

Il faut mettre le curseur vers une nouvelle direction : le moment est venu pour PLUS de salaire, PLUS de rente, PLUS de justice salariale, PLUS d'égalité, PLUS de réduction des primes, PLUS de protection des salaires et PLUS de temps pour soi-même. Bref, nous revendiquons PLUS POUR VIVRE.

<b>Éléments de discours :</b>
-------------------------------

### **Libre circulation et accord-cadre, brefs éléments**

**Les travailleurs et travailleuses profitent de la libre circulation des personnes et d'une solide protection des salaires.** Grâce à la combinaison de ces deux éléments, la libre circulation des personnes constitue un réel progrès. Pour la Suisse, et pour l'Europe. Grâce à la protection des salaires, elle empêche que des personnes ne soient discriminées sur le marché du travail en raison de leur provenance. Grâce à elle, nous pouvons voyager et travailler librement en Europe. C'est aussi grâce à elle que le régime des contingents et le statut de saisonnier, nuisibles à l'économie et humainement indignes, ont été supprimés en Suisse.

**Combinée avec une solide protection des salaires, la libre circulation des personnes est le secret du succès de la voie bilatérale choisie par la Suisse.** Les citoyens et citoyennes suisses n'ont dit oui à l'ouverture de la Suisse à l'Europe qu'une fois persuadés qu'ils étaient suffisamment protégés contre les pressions sur les salaires. Le peuple a confirmé à plusieurs reprises dans les urnes le principe d'« un même salaire pour le même travail au même endroit ». Ce n'est que lorsque les patrons, la droite et le Conseil fédéral ont refusé, en 2014, de combler les nouvelles lacunes apparues dans la protection des salaires que les citoyens et les citoyennes ont remis en cause les Accords bilatéraux en acceptant l'initiative sur l'immigration de masse.

**L'accord-cadre de Monsieur Cassis affaiblit la protection des salaires et menace les emplois.** Cet accord demande en effet qu'en matière de protection des salaires, la Suisse reprenne les règles beaucoup moins strictes de l'Union européenne, réduise le délai d'annonce préalable au détachement de main-d'œuvre, renonce pratiquement aux règles concernant les cautions destinées au recouvrement des amendes et baisse drastiquement le nombre des contrôles. En outre, des mesures supplémentaires de protection, devenues nécessaires en raison des méthodes toujours nouvelles employées par des patrons sans scrupules pour pratiquer la sous-enchère salariale, ne pourraient être prises qu'avec la bénédiction de la Cour de justice de l'Union européenne. En l'absence d'une solide protection des salaires en Suisse, l'artisanat se verrait supplanté par la concurrence déloyale. Les entreprises perdraient des mandats au profit de concurrents étrangers parce que ces derniers feraient des offres beaucoup plus avantageuses grâce à la sous-enchère salariale. En fin de compte, l'artisanat local devrait supprimer des emplois.

**Le Conseil fédéral n'a pas le droit de signer l'accord-cadre en l'état.** Sinon, on risque un naufrage. Un accord-cadre aussi contesté ne trouvera pas de majorité au sein de la population. D'autant moins qu'en plus d'affaiblir la protection des salaires, il prévoit des règles strictes en matière de subventions, qui se traduiraient par une pression aux privatisations dans les services publics. Toutes les parties favorables à la voie bilatérale doivent désormais se concentrer sur le combat contre l'« initiative de limitation » de l'UDC. Cette initiative, sur laquelle on votera en 2020, s'attaque à la substance même des Accords bilatéraux. Les syndicats la combattent énergiquement, car elle entraînera à nouveau des discriminations sur le marché du travail, des rapports de travail précaires et une dégradation de nos relations avec nos principaux partenaires commerciaux. Bref, elle nous portera préjudice à tous et toutes.

**Les syndicats disent OUI aux Accords bilatéraux, mais NON à l'actuel accord-cadre.** La libre circulation des personnes – combinée avec des mesures de protection des salaires – représente en effet un progrès. Grâce à la combinaison des deux, personne n'est discriminé sur le marché du travail en raison de sa provenance. Grâce à elle, nous pouvons voyager et travailler librement en Europe. Et grâce à elle aussi, le régime des contingents et le statut de saisonnier, nuisibles à l'économie et indignes, ont été supprimés en Suisse. L'accord de M. Cassis affaiblirait par contre

la protection des salaires. Ceux-ci se trouveraient largement sous pression et les simples salarié-e-s à bas salaire auraient encore plus de peine à boucler leurs fins de mois

**Ce n'est pas un simple conflit Suisse-Union européenne.** La lutte menée par les syndicats pour une bonne protection des salaires ne se limite pas à la Suisse. Les syndicats suisses ont reçu des dizaines de lettres de soutien de leurs homologues européens. Ceux-ci les exhortent à rester intraitables et à défendre les mesures d'accompagnement. Car la protection des salaires est nécessaire dans toute l'Europe. Son absence – comme par exemple en Grande Bretagne, lors de l'introduction de la libre circulation des personnes – joue en faveur de la droite nationaliste. Le Brexit en a été la conséquence. Pour protéger les salaires et les conditions de travail, les syndicats européens ont arraché au patronat et aux partis de droite une meilleure directive sur le détachement de main-d'œuvre ainsi qu'une directive d'exécution. Les pays membres de l'Union européenne n'en sont qu'au stade de la récolte des expériences dans ce domaine. Les premières évaluations montrent l'existence d'importantes lacunes. Or ces mesures sont loin derrière les nôtres. Désormais soutenue par le Parti libéral-radical, les Verts libéraux et économiques, l'attaque contre la protection suisse des salaires lancée par le conseiller fédéral Cassis montre quel est l'enjeu réel : tant en Suisse que dans l'Union européenne, il s'agit d'un combat entre les forces qui veulent une Europe sociale pour les travailleurs et les travailleuses et celles qui accordent plus d'importance aux idéologies du « tout au marché » qu'au bien-être de la grande majorité des gens.

**Action du 1<sup>er</sup> mai du Solifonds : Les cueilleuses de fraises s'organisent et comptent sur votre soutien**

Chaque année à partir du décembre dans nos supermarchés on peut acheter des fraises venant de l'Espagne du Sud à bas prix, dû à l'exploitation des cueilleuses de fraises. L'exploitation revêt différentes formes. Le salaire minimum légal (40 euros par jour) est rarement respecté et les patrons n'ont pas l'habitude de payer les heures supplémentaires. Bien que leur contrat garantisse un taux d'occupation minimum aux cueilleuses, elles travaillent souvent moins, soit à cause du mauvais temps, soit parce qu'il y a plus de main-d'œuvre que de travail. Elles sont donc privées de sommes considérables.

Les cueilleuses de fraises vivent dans des logements exigus, parfois à huit dans de vulgaires conteneurs en tôle. Ceux-ci sont le plus souvent placés au bord des champs où elles passent la journée, courbées ou à genoux, à cueillir des fraises, isolées et éloignées du village le plus proche. La cueillette elle-même comporte des risques. Souvent sur un champ voisin des pesticides sont épanchés, sans protection d'aucun type pour les cueilleuses qui travaillent à côté. Les brimades et les contrôles font aussi partie du quotidien. Un grand problème sur lequel on a longtemps gardé le silence sont les agressions sexuelles. La liste des abus, des humiliations et des violations de la convention tarifaire est longue. Pourtant, peu d'ouvrières osent se défendre. Elles ne pourront en effet retourner travailler à Huelva la saison prochaine que si le même patron les engage. La plupart préfèrent donc se taire.

Le syndicat de la main-d'œuvre agricole SOC-SAT s'active depuis février 2019 afin d'informer et d'organiser les cueilleuses. Le SOC-SAT a certes mené régulièrement des actions à Huelva depuis quelque temps déjà. Faute de ressources, il n'avait cependant jamais pu y assurer une présence permanente. L'année passée, sa campagne en faveur des normes du travail et contre les agressions sexuelles lui a toutefois permis de mobiliser de nombreuses ouvrières. Encouragé par ce succès et soutenu par le SOLIFONDS, le SOC-SAT a désormais organisé une campagne pour toute la durée de la récolte et mis sur pied une équipe à Huelva.

Soutenez avec nous les ouvrières agricoles dans le sud de l'Espagne !

Plus d'informations: [www.solifonds.ch](http://www.solifonds.ch)

**CP : 80-7761-7**

**IBAN : CH52 0900 0000 8000 7761 7**

**Le 1<sup>er</sup> Mai, le seul jour fêté sur toute la planète - Comment ce jour est devenu la Fête des travailleurs et travailleuses**

*Y a-t-il seulement une autre fête qui soit célébrée dans le monde entier le même jour ? Pas même le Nouvel an qui ne tombe pas toujours sur un 1<sup>er</sup> janvier ! Le seul jour de portée véritablement universelle qui réunisse les populations sous une forêt de drapeaux et de calicots est le 1<sup>er</sup> Mai. Petit historique.*

Ewald Ackermann/fq

Le mouvement ouvrier, qui prend de l'ampleur à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, place la journée de 8 heures au centre de ses revendications. Les syndicats des États-Unis entendent faire aboutir cette revendication le 1<sup>er</sup> mai 1886, car le 1<sup>er</sup> mai est le jour où les ouvriers négocient leurs nouvelles conditions de travail. Ce 1<sup>er</sup> mai-là, une grande grève débute à Chicago. Elle s'achèvera le 4 mai par un attentat dirigé contre la police et une bataille de rue. Au cours de la parodie de procès qui s'ensuit (le procureur Grimell : « Les ouvriers doivent être pourchassés comme des rats jusque dans leurs trous »), sept dirigeants du mouvement ouvrier sont condamnés à mort. Quatre subiront le châtiment suprême, un se suicidera dans sa prison, deux seront graciés et leur peine commuée en détention à vie. En 1893, les condamnés, premiers martyrs du mouvement ouvrier, seront réhabilités.

#### **Décision du congrès socialiste**

En Europe et en Australie également, le mouvement ouvrier gagne en importance. Il exige, là aussi, la journée de 8 heures. Mais cette revendication – estiment les dirigeants du mouvement – doit être posée et adoptée au plan international. C'est pourquoi le congrès socialiste international, qui se tient à Paris en 1889, proclame le 1<sup>er</sup> mai jour de revendication des travailleurs et travailleuses. Dans tous les pays, des manifestations seront organisées le 1<sup>er</sup> mai 1890, pour demander l'introduction de la journée de 8 heures et l'amélioration de la protection des travailleurs et travailleuses. La grève de Chicago a joué un rôle dans le choix de cette date, mais aussi la dimension symbolique du mois de mai considéré comme le mois du renouveau et de la fécondité.

#### **Le 1<sup>er</sup> Mai en Suisse**

En Suisse, le 1<sup>er</sup> Mai 1890 est fêté dans pas moins de 34 localités. À cette époque, l'Union syndicale suisse comptait à peine 5 000 membres, le Parti socialiste suisse avait 9 mois d'existence. « Quelques milliers » de personnes ont probablement débrayé ce jour-là, la plupart à Berne. En début d'après-midi, on dénombrait déjà 2 000 manifestants qui défilent dans les rues de la ville fédérale, sagement rangés derrière la bannière de leur syndicat. Dans la plupart des localités, les manifestations du soir connaissent une affluence encore plus grande. Les chiffres sur la participation à ces premières journées d'action revendicative sont parvenus jusqu'à nous grâce aux services du ministère public de la Confédération, qui faisait espionner systématiquement les manifestations...

#### **En 1919 : 50 000 manifestants à Zurich**

En 1910, le 1<sup>er</sup> Mai est célébré dans 96 localités suisses. La plus grande manifestation a lieu en 1919 à Zurich, où 50 000 personnes prennent part au défilé. L'histoire du 1<sup>er</sup> Mai en Suisse – comme dans le reste du monde – se confond par la suite avec l'histoire de la gauche. Dans les années 1920 (mais pas seulement), la journée du 1<sup>er</sup> Mai reflétera les luttes idéologiques au sein de la gauche ; elle se fera l'écho du combat antifasciste dans les années 1930, accompagnera l'intégration progressive du mouvement dans l'État bourgeois ou l'État imprégné des valeurs socialistes et syndicales à partir des

mêmes années 30. Après 1968, les manifestations du 1<sup>er</sup> Mai prendront une tournure plus colorée grâce aux innombrables divisions de l'extrême gauche et aux mouvements qui s'en réclament, dont les militant(e)s devinrent pour une bonne part par la suite des permanent(e)s syndicaux, grâce aussi aux communautés étrangères vivant sur notre sol.